

Le Journal

Informier pour construire ensemble notre territoire

Novembre 2013 - Numéro 10

ARCINS
ARSAC
CANTENAC
CUSSAC FORT MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON MÉDOC
MACAU
MARGAUX
LE PIAN MÉDOC
SOUSSANS

Médoc

Communauté de Communes

Estuaire

Terres d'envies





Médoc Estuaire "Terre d'envies"

« Notre Communauté de Communes est en ordre de marche et peut se prévaloir de résultats très appréciables. »

Notre Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a maintenant plus de 10 ans d'expérience.

Basé sur la solidarité et la mutualisation des moyens : humains, financiers, matériels, ... , et la coopération, il permet la réalisation d'équipements ou d'aménagements, et contribue à la mise en œuvre de meilleurs services au public.

Médoc Estuaire, créée le 13 décembre 2002, s'inscrit parfaitement dans cette démarche de volontarisme collectif et de partage.

Aménager et équiper notre territoire, dans le respect de son équilibre et de son identité, ainsi qu'offrir à nos administrés des services de grande qualité, sont pour les élus des objectifs prioritaires.

Au-delà de ce qui se voit : 10 millions d'euros investis dans la voirie communautaire depuis l'origine, c'est dans ce qui se vit au quotidien que ces dix années passées se traduisent par un bilan extraordinairement positif.

- Accueil petite enfance : 70 places de crèche créées, complétées par 230 assistantes maternelles, permettent d'offrir 660 places d'accueil et de satisfaire ainsi les familles et les enfants de 0 à 3 ans.

- Jeunesse : 400 à 500 enfants accueillis chaque mercredi et pendant les vacances dans nos six centres.

- Accueil péri scolaire : depuis le 1er septembre 2013, les onze communes ont transféré à la Communauté de Communes cette compétence supplémentaire.

- Portage des repas : une soixantaine de repas sont servis chaque jour, ce service est aussi et surtout un lien social.

- Transport de proximité : Depuis le 1^{er} octobre 2013, ce nouveau service de transport à la demande est à votre disposition.

A ce jour, plus de 80 personnes sont déjà inscrites et Médoc Estuaire est la seule Communauté de Communes du Médoc à l'avoir mis en place avec le Conseil Général.

Bien évidemment, je devrais parler de toutes les réalisations des autres domaines de compétence de la Communauté de Communes et plus particulièrement du développement économique, où un énorme effort de structuration du territoire a été réalisé (9 zones d'activités), du tourisme, des chemins de randonnée (+ de 50 km).

Comme je devrais évoquer les études et réflexions engagées dans les secteurs de l'environnement (gestion des déchets, collectes, quai de transfert), de l'aménagement de la façade estuarienne, des réseaux ou de la voirie.

Mais de tout cela nous aurons, je l'espère, l'occasion de reparler car toutes ces études et réflexions riches d'espoir nous permettent d'envisager l'avenir de notre territoire avec enthousiasme et optimisme.

Tout ce qui est fait repose sur un remarquable travail d'équipe, équipe qui unit les élus et l'ensemble des services communautaires.

Chaque projet est porté par un ou des élus et relayé par des chefs de service compétents et impliqués.

Aujourd'hui notre Communauté de Communes a franchi un palier et nos services, réorganisés autour et avec notre nouveau directeur général Frédéric RENAUD, sont en ordre de marche.

Je ne doute donc pas, en cette fin de mandat, qu'avec lui et tous ses collaborateurs, les élus du futur conseil communautaire poursuivront le travail engagé.

Les résultats qu'ils obtiendront seront à la hauteur de vos attentes et de nos espoirs.




Gérard DUBO *Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire*



Avec la toute nouvelle micro-crèche de Lamarque, le territoire complète son offre d'accueil des jeunes enfants de nos communes. Ce mode de garde apprécié des parents est également un prolongement indispensable au travail des assistantes maternelles. Pour elles, les élus ont créé les RAM, des espaces dédiés à l'accueil de ces professionnels remarquables. Découvrez page 4, l'ensemble du dispositif « enfance » qui répond largement aux attentes des parents.



Sommaire

Enfance	p 04-05	
Jeunesse	p 06-07	
Développement économique	p 08	
Budget	p 09	
Transport	p 10	
Réglementation et voirie	p 11	
CdC	p 12-13	
Tourisme	p 14-15	
Environnement	p 16-17	
Connection	p 18-19	

À l'occasion de ce numéro,
notre Communauté de Communes
Médoc-Estuaire vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année !



De nombreuses solutions de garde *au service des parents*

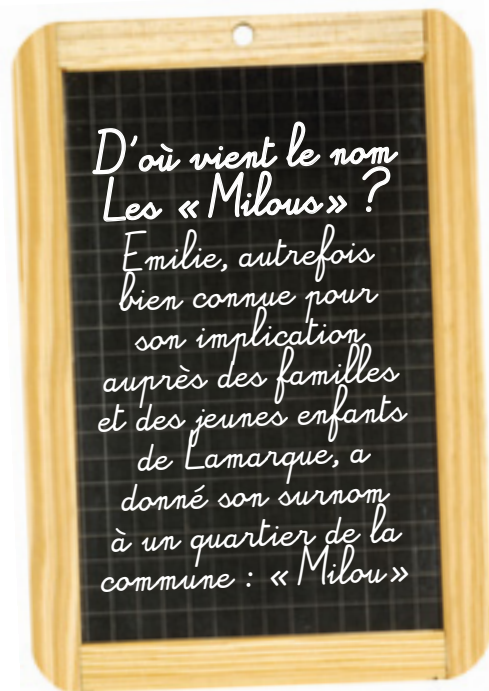
« Les Milous » - la nouvelle micro-crèche de Lamarque accueille ses premiers jeunes enfants.

10 enfants accueillis

Après le succès constaté de la micro-crèche « Picoti » à Cantenac (27 enfants accueillis en 2012), les élus ont choisi de renforcer l'offre sur la commune de Lamarque. Cette dernière a fourni les locaux et la Communauté de Communes a réalisé les travaux nécessaires pour l'accueil de 10 nouveaux enfants, ce qui porte à 69 le nombre de places sur le territoire. La micro-crèche « Les Milous » a été inaugurée au mois de septembre. Ce projet est né grâce au travail concerté des élus, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutuelle Sociale Agricole et du Conseil Général de la Gironde.

Vos enfants y sont accueillis de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

(Toutes les places disponibles sont déjà pourvues)



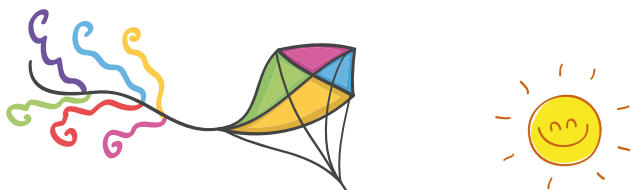
Grâce aux 230 assistantes maternelles, le territoire peut se prévaloir de 660 places d'accueil.

Rappelons-le, le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est un service offert aux assistantes maternelles et aux familles de nos communes. Outre les activités et animations proposées régulièrement, les deux salariées du RAM accompagnent assistantes maternelles et parents dans leur quotidien et leurs démarches: mise en relation, information, places disponibles, litiges... Une aide précieuse pour tous!

Un besoin croissant de solutions de garde

Notre territoire, devenant de plus en plus attractif de par sa proximité avec l'agglomération bordelaise, a vu sa population augmenter, notamment les jeunes couples en recherche d'un premier achat immobilier. Le rôle des assistantes maternelles est essentiel et complémentaire avec les autres modes d'accueil du territoire.

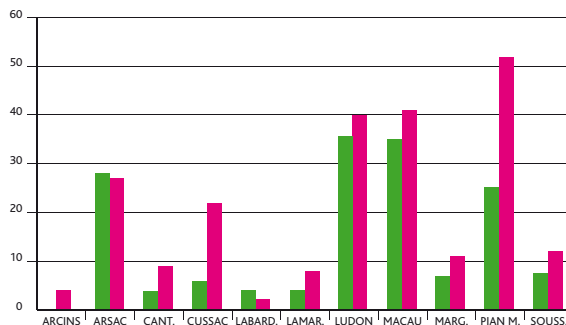
La présence des assistantes permet également d'offrir des services de proximité aux parents quand les structures d'accueil sont éloignées ou, bien entendu, complètes. Le RAM est là-aussi pour permettre les échanges entre les familles et les assistantes maternelles, tout en préservant un service de qualité.



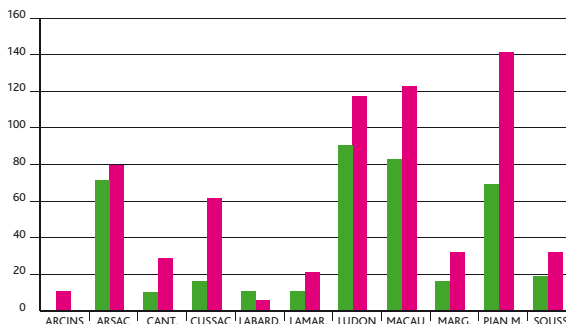
Une évolution significative

En 2004, 155 assistantes maternelles exerçaient sur le territoire. Elles sont 230 en 2012, une augmentation qui suit la courbe démographique, bien sûr, mais qui peut également être reliée au développement de l'habitat social dans nos communes, ainsi qu'au choix de certaines femmes de choisir ce métier leur permettant de concilier vie familiale et activité professionnelle.

EVOLUTION NOMBRE ASSISTANTES MATERNELLES ■ 2004 ■ 2012



EVOLUTION NOMBRE DE PLACES — 2004 — 2012



RAM en bref

VOUS HABITEZ...

ARSAC, CANTENAC, LABARDE, LUDON, MARGAUX, SOUSSANS

VOTRE INTERLOCUTRICE :

Christine LALLEMENT
06 28 56 70 74
ram@medoc-estuaire.fr

ACCUEIL ET INFORMATION :

Le lundi, mardi, jeudi de 13h à 18h, à Arsac
Le vendredi de 13h30 à 17h, à Ludon Paloumey

ANIMATIONS :

Lundi : Inter Ram (Dojo d'Arsac) un lundi sur deux de 9h30 à 11h sur inscription

Mardi : Arsac- Cantenac- Labarde, sur inscription De 9h00 à 12h00 au RAM d'Arsac

Jeudi : Margaux- Soussans, sur inscription De 9h15 à 12h00 à l'Accueil Péri Scolaire de Margaux

Vendredi : Ludon Médoc, sur inscription De 9h00 à 12h00 au Multi Accueil de Paloumey

ARCINS, CUSSAC-FORT-MÉDOC, LAMARQUE, LE PIAN MÉDOC, MACAU

VOTRE INTERLOCUTRICE :

Corinne RENAUD
06 71 07 99 54
ram.cussac@medoc-estuaire.fr

ACCUEIL ET INFORMATION :

Le mardi et le vendredi de 14h à 17h30 à Macau,
le jeudi de 13h à 17h30, à Cussac.

ANIMATIONS :

Lundi : Le Pian Médoc De 9h00 à 12h00 à l'ALSH du Pian Médoc.

Mardi : Macau sur inscription De 9h00 à 12h00 à l'APS de Macau.

Jeudi : Arcins- Cussac Fort Médoc- Lamarque sur inscription. De 9h00 à 12h00 au RAM de Cussac Fort Médoc.

Vendredi : Inter Ram (Dojo Cussac ou salle des Fêtes d'Arcins), un vendredi sur deux, de 9h30 à 11h, sur inscription.





Un emploi du temps *très chargé*

L'action du Service Jeunesse de la Communauté de Communes est plébiscitée par les parents qui disposent ici d'une offre de loisirs complète, encadrée par des professionnels attentionnés, inventifs et surtout très motivés.

La collectivité territoriale démontre une nouvelle fois qu'ensemble, tout est possible. Le nombre record d'enfants accueillis les mercredis et pendant les vacances (plus de 450), au sein des six ALSH, est une belle illustration de cette réussite commune.

Les six services d'Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de Médoc Estuaire ont affiché complet tout l'été. Parmi les animations manuelles, sportives et éducatives qu'ils proposent, les enfants ont pleinement profité de ces structures d'accueil. Cette année, l'équipe d'animation s'est surpassée dans la diversité des activités :

INCROYABLES TALENTS

L'ALSH de Ludon est à l'origine d'une rencontre originale. En effet, en avril, tous les enfants des ALSH du territoire se sont défiés pour élire le centre possédant le plus « incroyable talent », comme à la télé! Pyramide humaine, performance musicale ou sportive, danse, théâtre... le jury fut impressionné et eut beaucoup de mal à départager ces bonnes volontés. Après une longue délibération, le lauréat est l'ALSH de Macau, qui remettra son titre en jeu, dès l'année prochaine !



INCROYABLES TALENTS



RENCONTRE INTER ALSH

La tradition exige enfin qu'une grande fête ponctue la saison estivale. La commune de Labarde fut en charge d'accueillir cet événement qui a réuni, encore une fois, des centaines de familles. Musique, restauration, jeux, rires... et pour conclure, un féérique spectacle pyrotechnique. Voilà le programme de ce fameux 26 juillet (merci aux associations Yasvin Khan, Loc'sport et les archers d'Arsac), du grand art !



TOILE PEINTE PAR LES ENFANTS



JEUX GÉANTS



SPECTACLE PYROTECHNIQUE

En bref

L'ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE SUR TOUTES LES COMMUNES DE MÉDOC ESTUAIRE : UN CHALLENGE RÉUSSI !

Depuis janvier 2012, la communauté ajoute à son champ de compétence les accueils péri scolaires destinés à prendre en charge les enfants, avant le début des cours du matin et le soir après la classe. Un personnel diplômé assure l'encadrement et la sécurité des jeunes enfants. Chaque commune, chaque école propose des horaires différents. Merci de vous renseigner directement auprès de l'établissement.

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Médoc Estuaire apporte un soutien financier et logistique aux actions du Conseil Départemental des Associations familiales qui déploie progressivement, sur les écoles du territoire, un service centré sur trois actions: le savoir-vivre ensemble, l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Les premiers résultats révèlent toute la pertinence d'une telle mission de proximité, au service des jeunes enfants.

20/20



Vacances sportives

DU TONUS DANS LES VACANCES !

Des animations sportives ont été organisées sur deux périodes de trois jours avec 32 jeunes venus de Margaux, Arsac, Macau, Le Pian Médoc, Labarde, Ludon, Lamarque, Cussac et Soussans. Au programme: des activités à dominante « raquettes » comme le squash, le badminton, le tennis, le tennis de table et « glisse » où les sportifs en herbe ont pu s'adonner au surf, au canoë et au câble park...

ACTIONS ADOS

Escapades à Bordeaux, à la Citadelle de Blaye, à Saint-Emilion, aux Antilles de Jonzac, à Paris, au Stade de France, vacances sportives, cinéma, plage, activités nautiques, jeux de raquettes... les enfants n'ont vraiment pas eu le temps de s'ennuyer. La communauté souhaitait une nouvelle fois offrir, au plus grand nombre, des vacances d'été des plus inoubliables.

MINI SÉJOURS, MAXI ÉVASION À BOMBANES

Seize ados de Ludon, Cussac, Arsac, Le Pian et Macau ont, quant à eux, participé à un long trek vélo de 50 km. Départ Eysines, arrivée Bombanes. Ouf! Ils ont ensuite passé cinq jours sur place dans un camping et participé à de nombreuses activités sportives comme le catamaran, les parcours aventure et bien d'autres sports nautiques...

Dans le même esprit, seize jeunes de Margaux, Arsac, Le Pian Macau et Ludon - accompagnés de 2 animateurs - ont pratiqué du stand-up paddle, tir à l'arc et du canoë kayak, durant trois jours.



Médoc Estuaire: *le territoire s'organise pour accueillir les entreprises*

1. UN CONSTAT

Selon l'étude menée par le Pays Médoc, en janvier 2013, notre CdC est un bassin de vie en pleine expansion. Très attractive, notre population est plutôt jeune et dispose majoritairement d'un emploi à l'extérieur du territoire. Elle est diplômée (plus de 35 % ont le niveau Bac et +).

L'emploi sur Médoc Estuaire est partagé entre une économie résidentielle importante, c'est-à-dire une économie de biens et de services répondant à des besoins domestiques (artisanats, commerces, santé, services à la personne, banques, assurances), et une sphère productive où l'on trouve des sous-traitants de la viticulture (tonnellerie, cuve, chais de commerce), des matériaux composites et l'industrie du bois.

Le secteur tertiaire est en fort développement (53 % des créations d'établissement en 2010) et s'appuie sur une population en croissance également. Il est composé de PME répondant à des besoins de proximité. Il permet ainsi de renforcer l'attractivité du territoire.

C'est ainsi que, dès l'origine de Médoc Estuaire, les Élus ont décidé de prendre le tournant du développement économique.

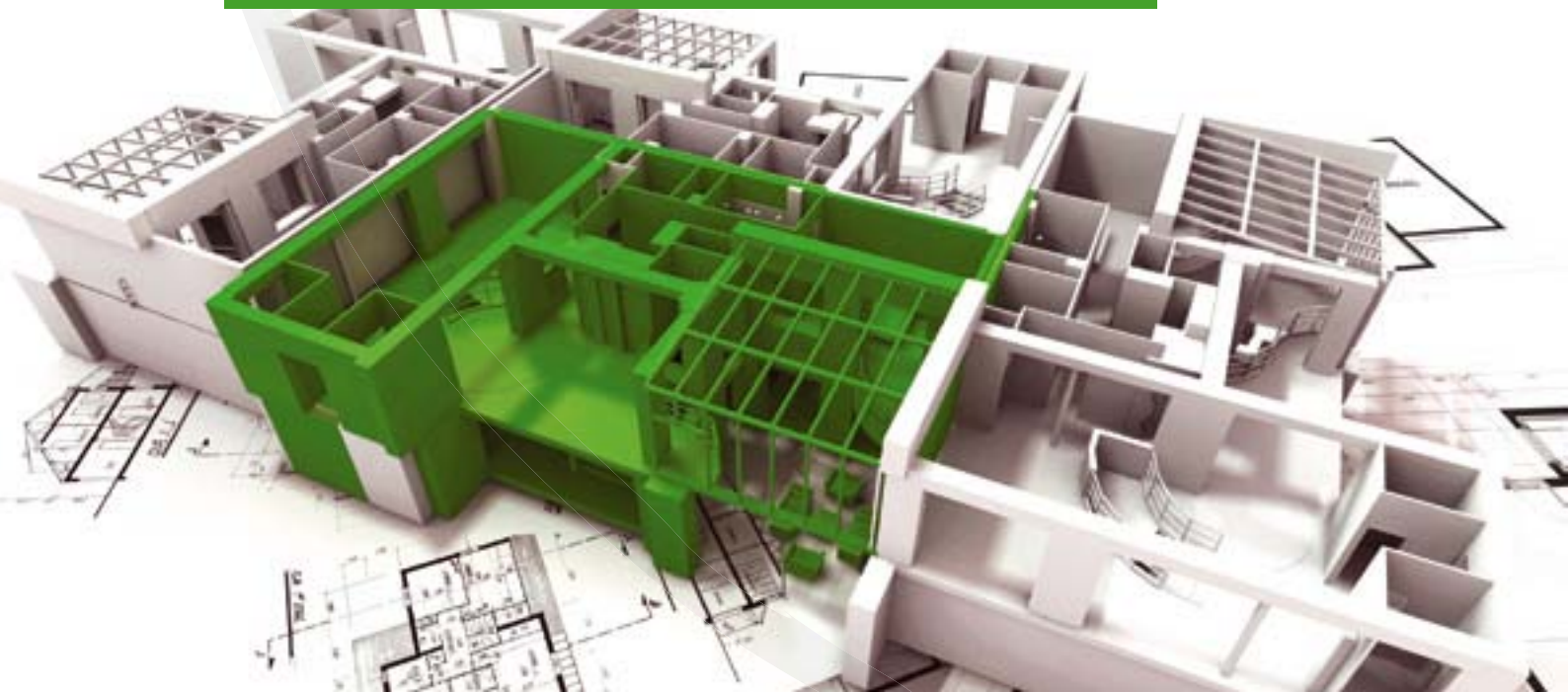
2. LE TOURNANT DU DÉVELOPPEMENT

Depuis la création de la CdC, 7 zones d'activités intercommunales jalonnent le parcours du chef d'entreprise en recherche d'un lieu d'implantation :

- > ZA Cagnac à Arcins : 3 entreprises pour 2,4 ha
- > ZA Lafont à Ludon Médoc : 2 entreprises pour 8 ha
- > ZA Chagneau à Arsac : 18 entreprises pour 18 ha
- > ZA Mathausa à Soussans : 3 entreprises pour 1,6 ha
- > ZA du Riou à Cussac Fort Médoc : 2 entreprises pour 1,2 ha
- > ZA Lombardon à Macau : 22 entreprises pour 22 ha
- > ZA du Luget au Pian Médoc : 21 entreprises pour 6 ha

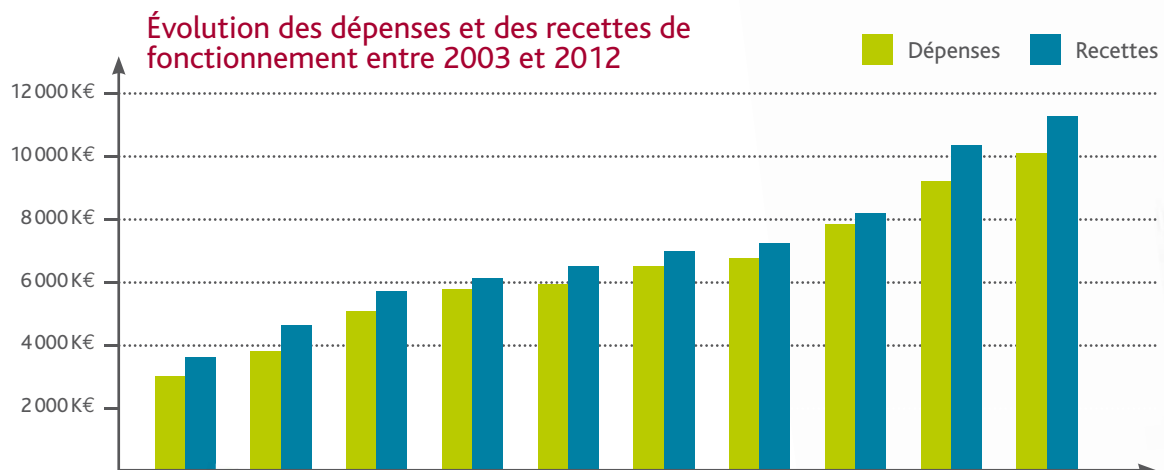
Compte-tenu du taux de remplissage de ces 7 zones (proche de 100 %), la CdC a décidé de :

- créer une nouvelle ZA de l'Aygue Nègre à Ludon Médoc sur 3,6 ha
- procéder à l'extension et la requalification de la ZA de Chagneau à Arsac sur près d'1,2 ha
- créer une nouvelle ZA à Arcins « Terre de Pont » sur 2,2 ha



10 ans de budget bien maîtrisé

En une décennie, Médoc Estuaire n'a cessé d'élargir ses compétences et d'offrir de nouveaux services aux habitants du territoire. Pour assumer cette montée en charge progressive, la Communauté de Communes a su trouver un bon équilibre budgétaire entre ressources et investissements.



L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE LA CDC EST DUE À L'ACCROISSEMENT DES COMPÉTENCES AU FUR ET À MESURE DES ANNÉES COMME DÉTAILLÉ CI-DESSOUS :

2003 : Développement économique, petite enfance, aménagement de l'espace

2004 : Jeunesse et notamment Accueil de Loisirs Voirie intercommunale

2008 : Sécurité et notamment création d'une police intercommunale

2012 : Accueil Péri Scolaire

Montant des investissements réalisés en 10 ans

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- > Aménagement de trois zones d'activité (Ludon Médoc, Arsac, Arcins)
- > Aménagement du point info tourisme (Lamarque)

• ENFANCE ET JEUNESSE

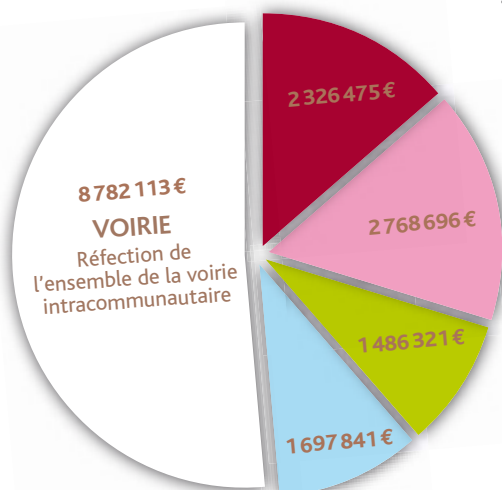
- > Construction de structures multi accueils (Ludon Médoc, Le Pian Médoc)
- > Construction de micro crèches (Cantenac, Lamarque)

• ENVIRONNEMENT

- > Travaux d'aménagement du quai de transfert
- > Acquisition et aménagement des déchèteries
- > Acquisition de bacs pour la collecte

• SERVICES GÉNÉRAUX

- > Équipements du siège social
- > Construction du siège social
- > Acquisition du terrain pour construction de la gendarmerie



8 782 113 €
VOIRIE
Réfection de l'ensemble de la voirie intracommunautaire

Favoriser *la mobilité*

Se rendre à un entretien d'embauche, prendre un TER ou aller chez un médecin spécialiste... autant de gestes quotidiens qui restent parfois insurmontables pour certains habitants, privés de véhicules ou ayant des difficultés à se déplacer. Avec TransGironde Proximité, Médoc Estuaire met à disposition des usagers un nouveau service de transport à la demande.

QUI A DROIT À CE NOUVEAU SERVICE ?

Financé par le Conseil Général de la Gironde et Médoc Estuaire, ce service de transport à la demande permet à toute personne résidant sur le territoire de notre Communauté de Communes de se déplacer exclusivement à l'intérieur de ce périmètre. Seules les personnes âgées de plus de 75 ans ou à mobilité réduite ou le public en insertion peuvent être véhiculés en des points bien précis et déjà identifiés en dehors des limites de notre territoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il faut retirer le dossier auprès de sa commune, le remplir et attendre la décision de la commission d'accessibilité de la Communauté de Communes. Celle-ci transmet ensuite au transporteur le nom des bénéficiaires enregistrés qui peuvent alors réserver leur transport à la demande, en appelant le 0974 500 033, au plus tard la veille de leur déplacement. Le service est disponible du lundi au vendredi de 6h30 à 20h.

COMBIEN COÛTE UN TRAJET ET VERS QUELLES DESTINATIONS ?

L'usager paie 2.50€ pour un trajet et 4€ pour un aller-retour effectué sur le territoire de Médoc Estuaire. Pour ces petits trajets, la navette TransGironde Proximité amène le bénéficiaire de son domicile vers là où il le souhaite à l'intérieur de la Communauté de Communes, ou vers un arrêt de bus TransGironde et une gare TER.

En dehors de la Communauté de Communes, le trajet revient à 6€ et s'effectue vers des destinations prédéfinies, comme les Pôles Emploi, les gares TER, des cliniques ou médecins spécialistes...

Tous les renseignements sur TransGironde Proximité sur le site www.cc-medoc-estuaire.fr/transgironde-proximite.html et auprès de votre commune.



La facilité d'usage de ce transport et son coût faible renforcent la volonté de Médoc Estuaire de rendre service à la population, notamment aux populations les plus fragiles, pour favoriser l'accès aux soins, l'insertion et le retour à l'emploi.

Animaux en divagation : les nouveautés à connaître

Savez-vous que les problèmes d'animaux représentent plus de 300 interventions annuelles dans nos communes ? Ce nombre élevé concerne tous types d'animaux vivants ou morts ; il témoigne d'une réalité qui est souvent à l'origine de dangers ou de nuisances diverses.

Chat sauvage ou chien errant, quel réflexe adopter ?

Étant donné la charge importante que représente la divagation animale pour la Communauté de Communes, Médoc Estuaire a choisi de travailler avec un nouveau prestataire, la SACPA.

Les avantages sont nombreux : une gestion simplifiée et efficace, des tarifications plus avantageuses pour les propriétaires.



PLUSIEURS CAS DE FIGURE PEUVENT SE PRÉSENTER :

L'animal est identifié :

- > La SACPA après capture, contacte le propriétaire, qui a 8 jours ouvrés (délai légal) pour récupérer son animal au siège de la SACPA, en s'acquittant, auprès de lui, de 85€ de frais de fourrière.
- > Si le propriétaire ne se manifeste pas pour récupérer son animal dans le délai légal de fourrière et que celui-ci est jugé adoptable, il sera vacciné et proposé à une association de protection animale pour une future adoption.

L'animal ne peut être identifié :

- > Mais le propriétaire se manifeste auprès de la SACPA. L'animal lui sera remis une fois identifié, vacciné et tous les frais acquittés.
- > Si le propriétaire ne s'est pas manifesté au bout de 8 jours de délai légal, s'il est jugé adoptable, l'animal sera gratuitement identifié, vacciné et proposé à une association pour une future adoption.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE,

signalez la perte de votre animal directement à la SACPA :
13 rue Aristide Bergès à FLOIRAC - 05 57 86 32 51
du Lundi au Vendredi 9h-12h / 13h-17h.

**VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL VIVANT,
EN DIVAGATION, OU MORT,** signalez-le au service de police
qui mandatera la SACPA pour son intervention.

POLICE INTERCOMMUNALE :
05 57 88 95 95
Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h
Samedi matin de 8h30 à 12h30

GENDARMERIE NATIONALE :
17
Du Lundi au Vendredi après 19h
Samedi après-midi, Dimanche
et jours fériés

Voirie communautaire : poursuite des investissements

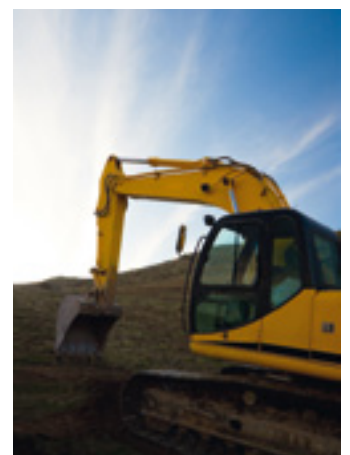
La voirie est un poste budgétaire important pour la Communauté de Communes, soucieuse d'améliorer en permanence les conditions de circulation – et donc de sécurité – des usagers. En 2013, les investissements voirie représentent 400 000 € TTC.

C'est ainsi que Médoc Estuaire intervient sur la route allant de Lamarque vers la déchèterie de Cussac pour rénover les bas-côtés, très abîmés par un trafic particulièrement dense. Mais le trafic n'est pas la seule cause des dégâts sur les routes. Au Pian Médoc, le gel de l'hiver 2011/2012 a fragilisé le chemin de la lande.



Depuis, des réparations ponctuelles ont permis d'assurer la viabilité de cette voie. Cette année, la Communauté de Communes procède à des travaux structurants, à des élargissements de la chaussée, ainsi qu'au renouvellement de la couche de roulement. Un traitement plus léger permettra aussi à l'allée de Balzac de voir son confort s'améliorer. À Arsac, en accompagnement d'un aménagement urbain réalisé par la municipalité, c'est la rue du Gravier qui va bénéficier d'une réfection de la chaussée.

Pour l'exercice de cette compétence, et depuis la création de la Communauté de Communes, ce sont environ 60 km de voiries communautaires réhabilitées, avec des interventions plus ou moins coûteuses, selon l'état des routes.





Être au service de ses administrés

Depuis avril dernier, Frédéric Renaud est le nouveau directeur général des services (DGS) de la Communauté de Communes. Itinéraire d'un passionné de la mission publique territoriale... et des plages atlantiques !



Frédéric Renaud, nouveau DGS

COMMENT ARRIVE-T-ON DANS LE MÉDOC LORSQU'ON EST EN POSTE DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE ?

Par choix ! Depuis 17 ans, avec ma femme et mes enfants, nous venions en vacances à Lacanau et l'envie de nous installer dans le sud-ouest devenait de plus en plus présente. Lorsque j'ai vu l'annonce pour le poste ici, j'ai candidaté immédiatement.

Entre le vin, l'estuaire, l'océan, la ville de Bordeaux et la montagne proche... les attraits sont immenses.

QUELLES FONCTIONS AVEZ-VOUS OCCUPÉES AUPARAVANT ?

J'ai toujours voulu travailler dans les collectivités locales, ma carrière s'est donc essentiellement déroulée dans les communes, communautés de communes et d'agglomération, ou Conseil régional. Avant de venir ici, j'étais directeur du développement économique du Conseil Régional de Champagne-Ardenne. J'ai également assuré des fonctions de direction dans différentes cdc, où j'ai géré des sujets très variés.

Avec le recul, c'est là que j'ai appris le métier de la territoriale, au plus près du terrain.

MÉDOC-ESTUAIRE EST UNE COLLECTIVITÉ DE TAILLE RELATIVEMENT MODESTE PAR RAPPORT À VOS PRÉCÉDENTES ATTRIBUTIONS. CELA NE VOUS GÊNE-T-IL PAS ?

Au contraire, c'est vraiment ce que je recherche. La marge de manœuvre est bien plus intéressante dans ce cadre-là. Jusqu'à présent, j'ai toujours été plus attiré par l'aménagement du territoire et le développement économique. Ici, à Médoc Estuaire, nous sommes vraiment orientés vers le service à la population et vers les administrés.

C'est une autre facette du métier.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR MÉDOC ESTUAIRE ?

L'enjeu des mois à venir, c'est de mettre du liant entre les collaborateurs, entre les différents services et entre les services et les élus. La Communauté de Communes a grandi très vite en prenant de plus en plus des compétences, il faut maintenant bien structurer notre organisation.

La nouvelle organisation, validée par les élus, est là pour rappeler que les services préparent et mettent en application les décisions du conseil communautaire. Les élus sont là pour orienter et fixer les axes stratégiques. Ils s'appuient sur l'ensemble des services.

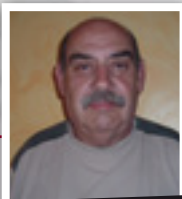
Dans ce schéma, le DGS est le pivot entre les élus et les services, garant d'une vision partagée.

À chaque parution, nous vous présentons les délégués communautaires d'une commune. Dans ce numéro, les délégués communautaires de Labarde, Lamarque, Ludon et Macau.

Labarde



Liliane MONNERÉAU
Maire



Gil PILONORD
Adjoint



Dominique ST-MARTIN
Maire

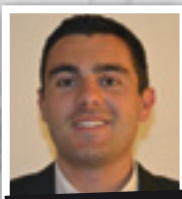


Michel SEGUIN
Adjoint

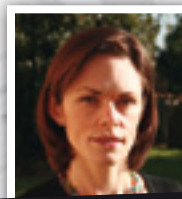
Ludon



Joseph FORTER
Maire



Benoît SIMIAN
Adjoint



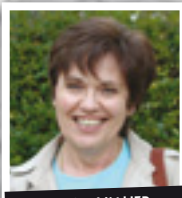
Chrystel COLMONT-DIGNEAU
Maire



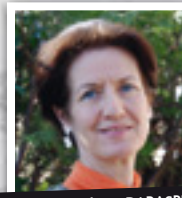
Anne SAVIN de LARCLAUZE
Adjointe



Roland HEBRARD
Adjoint



Martine VALLIER
Adjointe au maire



Marie-Claudette DARASPE
Conseillère Municipale



Christine NADALIÉ
Conseillère Municipale



Philippe DUCAMP
Conseiller





Itinéraires de randonnées balisés : des parcours pour tous les goûts !

Depuis le 12 octobre 2013, la CdC Médoc Estuaire propose à ses habitants un nouveau terrain de jeu avec 52 km de sentiers balisés à parcourir à pied et à vélo.

Ces parcours, destinés à mettre en valeur notre territoire, permettent de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de nos communes.

Ils sont accessibles à tous car on peut en choisir son point d'entrée et de sortie ainsi que la distance à parcourir. Petite balade ou randonnée soutenue, enfants ou adultes, à pied ou à vélo, voilà une manière originale d'apprécier « à hauteur d'homme » et à son rythme, nos atouts touristiques.

des itinéraires clairement identifiés par de nouveaux logotypes



ITINÉRAIRE LA ROUTE DE L'ESTUAIRE

Cet itinéraire de 31 km, le long ou au plus près de l'estuaire, relie les petits ports et traverse des paysages emblématiques du territoire (marais, vignes, forêts).



BOUCLE DES CHÂTEAUX

Communes de Margaux et Cantenac

de 4,9 km à 8,5 km

de 1h25 à 2h15 à pied
40 min. à 1h10 en VTC



BOUCLES DES MARAIS D'ARCINS ET SOUSSANS

de 1,5 km à 5,7 km

de 35 min. à 1h45 à pied
50 min. en VTC



BOUCLE DES PALOMBES

Commune de Labarde

5,3 km

1h35 à pied
50 min. en VTC

DISPONIBLE
PRINTEMPS
2014

Repères!



Guide
randonnées
La Route de
l'Estuaire.



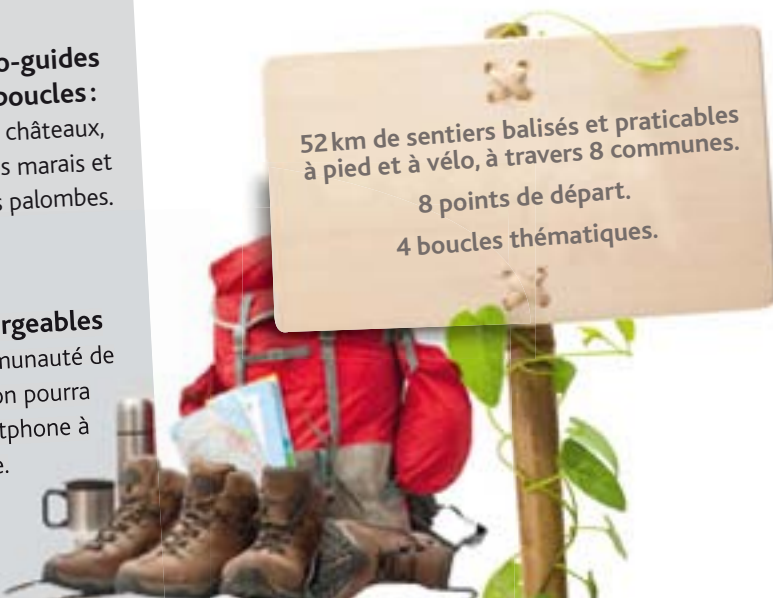
Trois topo-guides
pour les boucles :
boucle des châteaux,
boucles des marais et
boucle des palombes.



Itinéraires téléchargeables
sur le site de la Communauté de
Communes et que l'on pourra
suivre avec son smartphone à
l'aide d'un flash code.



52 km de sentiers balisés et praticables
à pied et à vélo, à travers 8 communes.
8 points de départ.
4 boucles thématiques.





Balades en Médoc Estuaire

Souvenirs de l'été 2013



Balade fluviale commentée
du Verrou de l'Estuaire et des îles



Balade fluviale commentée
vue sur le Fort Médoc



Balade fluviale commentée
vue sur les carrelets



Balade pédestre commentée
du château Giscours
au marais de Labarde



Balade équestre commentée
du port de Lamarque
au marais d'Arcins

Nos déchets bien gérés, efficacement, durablement

Les élus explorent en permanence les stratégies de gestion des déchets sur nos communes et appliquent sur le terrain les mesures les plus utiles. Mais c'est aussi au citoyen de prendre les choses en main.

LES DÉCHÈTERIES, VICTIMES DE LEUR SUCCÈS

En 2012, 10 400 tonnes de déchets ont été apportées dans les déchèteries d'Arsac (85 %) et Cussac Fort Médoc (15 %). Ce ratio par habitant est deux fois supérieur à la moyenne du département (420 kg/hab./an contre 235 kg en Gironde).

À cette donnée, s'ajoute un autre constat : le site d'Arsac est saturé, tant en termes de fréquentation que de capacité d'accueil. Il ne possède pas de marge de manœuvre en cas de difficultés d'exploitation (camion en panne ou dans les bouchons ou lors de forts apports le week-end selon la saison). Le site de Cussac Fort Médoc, quant à lui, est vétuste et moins fréquenté, car situé en limite du territoire.

Les élus ont donc commandité une étude pour établir un diagnostic et proposer des solutions. Cette étude, en cours de réalisation, s'articule autour de trois grands axes :

- Diagnostic du service actuel.
- Analyse des besoins et proposition de pistes d'optimisation.
- Propositions de scénarii d'aménagement (tels que le réaménagement, l'extension ou la création de nouveaux sites).

GÉRER NOS DÉCHETS VERTS POUR LIMITER L'APPORT VOLONTAIRE

Une meilleure gestion personnelle des déchets verts (y compris pour les petits jardins), permettrait de réduire significativement les apports en déchèterie, qui représentent 1/3 des volumes (3524 tonnes en 2012, soit 142 kg/hab/an). De plus, en évitant ces déplacements vers les centres de collecte, nous pourrions réduire, là également, notre impact environnemental et réaliser d'importantes économies d'énergie.

Quelques pistes de recyclage des déchets verts :

La tonte « mulching » consiste à broyer la pelouse en morceaux fins, non ramassés et qui retombent entre les brins d'herbe. Cela évite de ramasser les tontes.

Le broyage réduit les tailles de haies encombrantes pour les mettre dans le composteur ou les utiliser en paillage.

Le paillage permet d'utiliser sur le lieu de production les tontes de pelouse séchées, les feuilles mortes ou les broyats de branches élaguées sur les terres nues du jardin (pieds de haie, potagers, massifs...).

Le compostage a pour objectif de produire son propre engrais (terreau naturel et gratuit) par la transformation naturelle des déchets végétaux du jardin.

Autres possibilités :

- Laisser évoluer les espaces verts plus naturellement (surfaces de type prairies, haies bocagères...)
- Utiliser des essences à croissance lente pour les nouvelles plantations.
- Tailler moins souvent, car cela favorise la repousse.



CONTENEURS ENTERRÉS ET SEMI-ENTERRÉS

Depuis 2012, la Communauté de Communes travaille sur un projet « test » d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés sur les communes volontaires du territoire d'Arsac, de Macau, de Ludon et du Pian-Médoc.

Ce projet en marche doit permettre de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Notamment en supprimant les regroupements des bacs sur la voirie. Cette solution aura également un impact environnemental et financier très positif, car elle réduira le nombre de trajets des camions de collecte, les cuves de stockage étant de plus grand volume.

Où en sommes-nous ?

La phase de travail est en cours avec les communes concernées sur les contraintes physiques d'implantation et de collecte de chaque point.

Collecte & jours fériés

La collecte est systématiquement assurée le lendemain du jour férié.



On bâche !

Les abords des routes menant aux déchèteries sont régulièrement parsemés de déchets de toute nature qui gênent les usagers et peuvent provoquer des accidents. Cette nuisance est due aux remorques non bâchées.

Il est demandé aux conducteurs de veiller à bien arrimer leur chargement. Pour mémoire, le non-respect de cette disposition est passible d'une amende.



Futur quai de transfert

Brève

LE NOUVEAU QUAI DE TRANSFERT D'ARSAC BIENTÔT OPÉRATIONNEL.

Objectif :

Optimiser, aux niveaux économique et logistique, la collecte de déchets et les transferts vers les centres de traitement.



Médoc Estuaire en quelques clics

Redécouvrez Médoc Estuaire depuis votre tablette ou votre smartphone ! Votre site est désormais pleinement compatible avec ces supports de communication de plus en plus utilisés. Habitants comme touristes accèdent ici à la même somme d'informations que sur le site « traditionnel », y compris la carte interactive.

Accessible, mobile et fonctionnel, faites de cette adresse votre favori !

www.cc-medoc-estuaire.fr

ET DES COMMUNES DE PLUS EN PLUS CONNECTÉES.

Dans le sillage du site de la collectivité territoriale, plusieurs communes ont émis le souhait de posséder leur propre identité numérique. La Communauté de Communes les a accompagnées dans ce projet tant en termes de contenu que de développement technique. Voici leurs adresses à mettre en favoris :

www.mairie-arcins.fr

www.mairiedecantenac.fr

www.labarde.fr

www.mairie-margaux.fr

Elles rejoignent ainsi les autres communes présentes sur la toile :

www.arsac.fr

www.cussac-fort-medoc.fr

www.lamarque-gironde.fr

www.lepianmedoc.fr

www.mairie-ludon-medoc.fr

www.ville-macau.fr

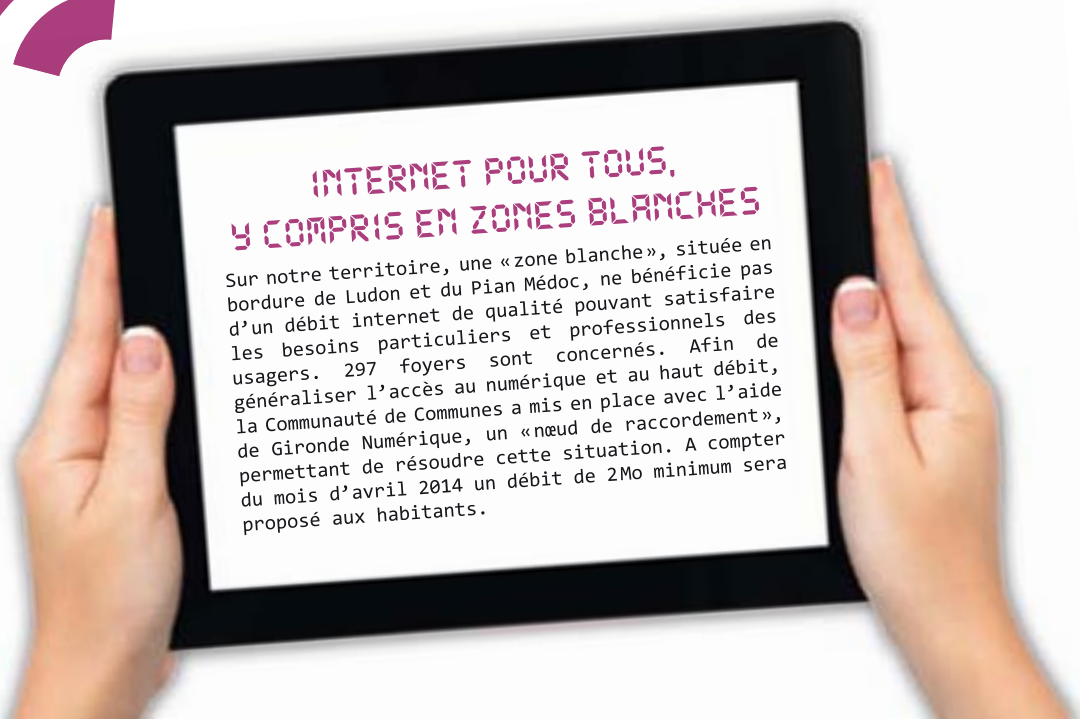


Tous ces sites bénéficient de formulaires en ligne destinés à simplifier notre quotidien et contacter plus rapidement les services communaux et intercommunaux.



INTERNET POUR TOUS, Y COMPRIS EN ZONES BLANCHES

Sur notre territoire, une « zone blanche », située en bordure de Ludon et du Pian Médoc, ne bénéficie pas d'un débit internet de qualité pouvant satisfaire les besoins particuliers et professionnels des usagers. 297 foyers sont concernés. Afin de généraliser l'accès au numérique et au haut débit, la Communauté de Communes a mis en place avec l'aide de Gironde Numérique, un « nœud de raccordement », permettant de résoudre cette situation. A compter du mois d'avril 2014 un débit de 2Mo minimum sera proposé aux habitants.



Deux
projets
à suivre !

Tous les visages de Médoc Estuaire

La Communauté de Communes travaille à la création d'une œuvre d'art intercommunale... Le projet est de réaliser un portrait photo géant à partir d'une mosaïque formée par des milliers de visages. Environ 1/3 de la population sera ainsi pris en photo par des bénévoles, dans toutes les communes de Médoc Estuaire.

Deux exemplaires de ce portrait seront réalisés : l'un fixe, dont l'emplacement reste à déterminer et l'autre itinérant, selon les expositions culturelles du territoire.



Ce projet, mené par l'équipe du service de prévention dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), a pour objectif de :



Montrer la diversité des habitants de notre Communauté de Communes : jeunes ou seniors, blonds ou bruns, visages sans ride ou plus burinés, peu importe, bien au contraire ! Médoc Estuaire est riche de toutes les populations qui la composent, et entend revendiquer, par la création de cette mosaïque, la place de chacun dans le territoire et renforcer ainsi sa politique d'insertion ;



Contribuer à une dynamique de travail en réseau associant habitants, associations, partenaires... et favoriser la densification du lien social et intergénérationnel. L'organisation des prises de vues et plus tard l'exposition du portrait, adossées à un événement culturel local, permettront à de nombreuses structures associatives de mieux se faire connaître et d'être identifiées par le public ;



Concilier la pratique d'une activité culturelle, la réflexion sur la notion de solidarité ainsi que la lutte contre l'isolement.

Participez à l'inventaire de notre patrimoine !



Traditionnel ou singulier, le patrimoine de l'estuaire de la Gironde mérite toute notre attention. Un inventaire du patrimoine architectural des communes riveraines de l'estuaire a déjà été réalisé par la Région Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde sur 7 communes de la CdC. Il est actuellement complété par une étude menée par la Communauté de Communes, avec le soutien de la Région Aquitaine, sur quatre communes : Arzac, Ludon-Médoc, Macau et Le Pian-Médoc.

L'objectif de cette opération est de procéder à un repérage des éléments patrimoniaux, des bâtiments les plus remarquables aux plus modestes. Pour cela, des recherches en archives sont nécessaires, mais nous comptons également sur un apport volontaire de tout document iconographique (photo, dessin, plan...) de la part des habitants de ces communes.

La réussite de ce travail, qui se déroule jusqu'à la fin de 2014, dépend aussi de la bonne volonté de chacun !

Pour contacter le chargé de mission et obtenir des renseignements complémentaires sur cette opération : patrimoine@medoc-estuaire.fr



Élections municipales 2014:

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires, change les modalités des scrutins municipaux, communautaires (et départementaux).

OBJECTIFS DE LA RÉFORME:

1. Favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats locaux
2. Renforcer la légitimité démocratique de l'intercommunalité

« Plus de femmes et plus d'intercommunalité »

CE QUE DIT LA LOI:

Elle abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil du scrutin de liste*. Elle organise la manière dont les conseillers communautaires vont être désignés, par fléchage, selon le principe: un bulletin, deux listes.

*Scrutin de liste: les conseillers municipaux seront élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés (seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages sont autorisées à se maintenir au second tour).

EN CLAIR:

Pour les communes d'Arsac, Cantenac, Cussac Fort Médoc, Lamarque, Ludon Médoc, Macau, Margaux, Le Pian Médoc et Soussans, vos candidats se présenteront sur 2 listes, municipale et communautaire.

- Complètes (comprenant, d'une part, autant de noms que de conseillers municipaux à élire et d'autre part, les noms des candidats communautaires à élire)
- Paritaires (comprenant alternativement une personne de chaque sexe)

Le bulletin de vote de votre choix devra être inséré tel quel, en un seul exemplaire, dans l'enveloppe de scrutin de couleur bleue à votre disposition.

Médoc Estuaire

Communauté de Communes

Terres d'envies

Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC - Tél.: 05 57 88 08 08 - fax: 05 57 88 90 64

www.cc-medoc-estuaire.fr

